

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

Déclaration du groupe CGT

Confrontée à un mouvement de fond de défiance des peuples, l'Union Européenne connaît depuis quelques années une crise de légitimité qui a pour conséquences une expansion des partis nationalistes voire xénophobes.

Il est temps, pour le gouvernement français, et les Etats de l'Union de « changer de paradigme » et de faire en sorte que la question sociale soit enfin prise à bras le corps. Cette volonté semble s'affirmer aujourd'hui dans le cadre de l'élaboration d'un socle des droits sociaux en Europe.

La construction européenne a fait prévaloir les considérations financières et économiques sur les considérations humaines et sociales. La CGT n'a cessé de porter, avec la Confédération européenne des syndicats (CES), l'urgence de réinterroger et réorienter le projet européen. Elle appelle à rompre enfin avec les politiques d'austérité, à lutter contre le dumping social, à mobiliser les ressources et moyens européens pour réduire les inégalités et la précarité, augmenter les salaires et les minima sociaux, renforcer les services publics et réaliser les investissements nécessaires.

L'initiative prise par la Commission européenne peut-elle être interprétée comme le signe annonciateur d'un changement radical de la façon d'appréhender la question sociale dans la construction européenne ?

La CGT le souhaite et s'est investie dans ce sens pour la construction de cet avis.

Mais au moment même où cette consultation a lieu, des mesures sociales régressives sont imposées, dans nombre de pays européens y compris le nôtre, en complète dissonance avec les objectifs affichés.

Nous voulons donc redire ici avec force que l'objectif primordial qui doit être atteint avec ce socle, c'est bien une convergence ascendante de droits sociaux qui concrétise à court terme un véritable socle de progrès social en mettant fin à la concurrence sociale et fiscale. L'avis réaffirme à plusieurs reprises ces orientations.

L'Europe doit être fondée sur la solidarité, la démocratie, la coopération, l'égalité de traitement et doit affirmer une véritable ambition sociale de progrès comme finalité en termes de réponse aux besoins de ses citoyens mais aussi comme moteur de sa construction.

Rendre effectifs et portables les droits actuels ainsi que de nouveaux droits basés sur la solidarité, tel est l'enjeu de l'avis.

Nous voulons saluer ici le travail collectif réalisé conjointement dans les trois sections malheureusement dans des conditions, notamment de temps, qui deviennent de plus en plus difficiles pour les équipes administratives, les conseillers et les rapporteurs.

Espérons que le gouvernement français saura, dans sa réponse à la consultation, s'appuyer sur notre avis pour engager les institutions européennes à répondre aux attentes des peuples.

En effet, un nouvel échec porterait sans doute un coup fatal à la construction européenne, aux espoirs de paix et de progrès social, les uns n'allant pas sans les autres.

Le groupe CGT a voté l'avis.